

Ensemble, changeons la finance

Financité

magazine

ZOOM : Arme
d'investissement massif

L'IDÉE : Un an pour
devenir une banque



QUI TIRE
LES CORDONS
DE L'INFO ?



QUI SOMMES-NOUS ?

Financité est un mouvement qui rassemble des centaines de citoyens et d'organisations, tous convaincus par un besoin de changement. Son objectif est de construire tous ensemble une finance responsable et solidaire, qui réponde à l'intérêt général, soit proche des gens et au service de tous.

Pour y parvenir, Financité lance chaque semestre un nouveau cycle de réflexion autour duquel il réalise un travail de recherche et d'investigation à travers des études, des rapports et des analyses. Financité organise des ateliers participatifs, des conférences, des formations, des ciné-débats, le Festival Financité, ...

Financité encourage et accompagne des citoyens qui veulent passer à l'action ou s'informer au travers des groupes Financité.

Il se veut porte-parole de ses membres et est là pour transmettre leurs revendications auprès des politiques belges et européens.

Le Financité magazine est une publication du Réseau Financité. Son but est de faire connaître la finance responsable et solidaire à un public le plus large possible.

Rédaction :
rue Botanique 75, 1210 Bruxelles
(Tél : 02 340 08 60 - Fax : 02 706 49 06)
www.financite.be

Éditeur responsable : Bernard Bayot
Ont collaboré à ce numéro :
Bernard Bayot, Julien Collinet,
Morgane Kubicki, Danaë List,
Charlaine Provost

Graphisme et mise en page :
Louise Laurent & Élise Debouy
Photo de couverture :
© Xinhua / Avalon.red
Impression : Dessain printing



REJOIGNEZ LE MOUVEMENT FINANCITÉ

Devenir membre,
C'EST PAS
DEMAIN, C'EST
MAINTENANT !

Ensemble,
changeons
la finance
et rendons
la société plus
juste, solidaire
et responsable.



POUR 2 € PAR MOIS :
recevez chez-vous chaque trimestre
le **Financité magazine** et
le **Financité en mouvement**
(réservé aux membres)

+ PROFITEZ DE 50 %
DE RÉDUCTION SUR LE LIVRE
**CHANGER LA FINANCE,
UN ACTE CITOYEN.**

Infos et adhésions au 02 340 08 60
ou sur www.financite.be.



FINANCITÉ EN MOUVEMENT

Le journal réservé aux membres Financité.

LA VIE DU MOUVEMENT

- Bruxelles-Brabant : Nouveau groupe Pige, pas pigeons!
- Namur-Hainaut : Le Carol'or tente sa chance
- Liège-Luxembourg : Un système de paiement électronique

CAMPAGNE, PLAIDOYER ET RECHERCHES

- La finance : trop is te veel
- Les monnaies citoyennes sont-elles corsetées par la loi?
- 56 propositions pour une finance plus solidaire et responsable

À DÉCOUVRIR
CE MOIS-CI



CE QUE VOUS
EN DITES
EN DIRECT
DE NOS RÉSEAUX
SOCIAUX

Les banksters et les compagnies

À force de corruption ces banksters sont parvenus à légaliser le vol et ils appellent cela l'optimisation fiscale. Que font les politiciens pour empêcher cela ? Rien, ils avouent leur impuissance. Mais quand il s'agit de leurs salaires mirobolants, ils le justifient par leurs responsabilités. D'autres encore s'inventeront l'immunité parlementaire.

De tout temps, des hommes se sont servis de la crédulité des autres pour les exploiter au nom d'idées, de dieux ou autres. Ils ont appris à manipuler les masses. Ils n'ont pas de scrupules et jouent au Monopoly avec notre argent.

Notre seul espoir, ce sont les journalistes qui n'ont pas vendu leur âme et les lanceurs d'alerte qu'ils voudraient museler en essayant de les faire condamner par la justice à laquelle on ne donne pas toujours les moyens.

Bernard Hubens

Les banques éthiques font trois fois mieux que les grandes banques

Je suis d'accord avec votre raisonnement, mais vous oubliez de dire que la plupart de ces banques s'adressent à des groupes très spécialisés, comme Hefboom, ou n'offrent pas une gamme complète de produits, comme Triodos. Les banques systémiques ont encore de beaux jours devant elles !

Dirk Smet

Encourageons-nous à mettre nos économies dans une « banque éthique » !

Marie L.

INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER
GOOD MONEY ET RÉAGISSEZ
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :
WWW.FINANCITE.BE + f

LE SENS DES PRIORITÉS

Bernard Bayot

Mercredi 20 février, le tribunal correctionnel de Paris a condamné UBS, la première banque privée du monde, à une amende de 3,7 milliards d'euros pour démarchage bancaire illégal et blanchiment aggravé de fraude fiscale. Il s'agit d'un record pour la France, une condamnation dix fois plus lourde que la plus grosse sanction délivrée jusque-là par la justice française (celle contre HSBC en 2017, déjà pour des faits d'évasion fiscale). Un signal fort dans une Europe jusqu'ici pusillanime si on la compare aux États-Unis où la moyenne des dix plus grosses amendes dépasse 10 milliards de dollars (environ 9 milliards d'euros).

Et si le pouvoir législatif, dont nous élirons les représentants ce mois de mai, suivait l'exemple du pouvoir judiciaire afin que le secteur financier ne puisse plus se sentir au-dessus de la mêlée ? Qu'il tranche la question de la fonction que nous entendons assigner à la finance : vise-t-elle à satisfaire des intérêts privés ou l'intérêt général ?

Il s'agissait jusqu'ici, d'abord, de créer un marché qui réponde à la satisfaction des intérêts particuliers de ses acteurs et, ensuite seulement, de corriger autant que possible les dérives ou les dommages collatéraux. Nous devons inverser cette proposition : la finance doit prioritairement et obligatoirement satisfaire à des objectifs d'intérêt général. Nos impératifs de vie en société, au premier rang desquels figure la transition climatique, ne pourront être rencontrés qu'à cette condition.

Le 13 février le ministre wallon du Budget Jean-Luc Crucke envisageait ainsi la création d'une banque du climat comme il en existe dans d'autres pays européens. Une idée similaire est défendue par le SP.A Johan Vande Lanotte. Ces banques investissent notamment dans des secteurs liés à la transition (renouvelables, déchets, biomasse, technologies émergentes, etc.) et s'intéressent moins au rendement à court terme. Il est urgent d'activer dans notre pays aussi un pôle bancaire public orienté notamment vers la transition énergétique.

Cette logique ne doit pas s'arrêter à un pôle bancaire public, mais faire tâche d'huile dans tout le secteur. Il existe aujourd'hui un modèle vertueux qui doit devenir la norme. Un rapport présenté le 5 février au Parlement européen le montre de manière éclatante. Les 23 banques éthiques européennes font beaucoup mieux que la quinzaine d'institutions financières dites systémiques en Europe : en 2017, les prêts à l'économie réelle représentaient 77 % de leur activité contre seulement 40,52 % pour les autres, leur stabilité était presque deux fois plus importante tandis que, sur la période 2007-2017, elles ont connu une rentabilité annuelle moyenne trois fois supérieure. Le tout sans que cela ne coûte le moindre centime public.

Soyons cohérents, il est temps de réserver les incitants publics (garantie bancaire par exemple) aux institutions financières structurellement organisées pour répondre à des objectifs d'intérêt général et justifiant d'un impact favorable au niveau social, environnemental et économique. ■

L'INDÉPENDANCE EN QUESTION

Service public exclu, la quasi-totalité des médias dominants en France ou en Belgique demeure sous la tutelle de riches industriels ou de membres d'une certaine oligarchie, mettant en danger la vitalité du débat démocratique.

Julien Collinet



Xavier Niel patron de Free, propriétaire du Monde, L'Obs et Télérama et gendre de Bernard Arnault, propriétaire du Parisien et Les Échos.

Lors des dernières élections présidentielles, Le Monde Diplomatique relevait qu'en quatre mois, BFM-TV avait retransmis quatre cent vingt-six minutes de discours de Macron au cours de ses meetings contre quatre cent quarante minutes pour ses quatre principaux adversaires réunis. Et s'interrogeant de fait s'il existait un lien avec la présence du (toujours) Bernard Mourad, ancien dirigeant d'Altice Media Group, l'actionnaire de BFM-TV, dans l'équipe de campagne du candidat d'En Marche² ?

Du côté du Figaro, lors de la mort de Serge Dassault en mai dernier, le directeur de la rédaction mentionnait dans un éditorial qu'il avait rendez-vous chaque mardi dans les locaux du propriétaire afin d'évoquer avec lui l'actualité politique, économique et internationale.³

Xavier Niel, lui, ne cache même pas que ses investissements dans le secteur sont destinés à protéger ses affaires. *Quand les journalistes m'emmerdent, je prends une participation dans leur canard et ensuite ils me foutent la paix⁴* déclara-t-il.

Mettre au pas la rédaction

Du côté belge, la situation est quelque peu différente. Aucun groupe de presse n'appartient à un industriel. Cela peut contribuer à l'indépendance du traitement médiatique estime Dominique Berns, journaliste économique au Soir.

Toutefois, nombre d'entre eux sont aux mains d'une catégorie particulière de la population, à savoir de riches familles. Le Groupe Rossel, maison-mère

En France, une poignée de milliardaires possède 90 % des journaux quotidiens nationaux. Bernard Arnault, 1^{ère} fortune française contrôle ainsi le journal économique Les Échos et le quotidien populaire Le Parisien/Aujourd'hui en France. Patrick Drahi, magnat des télécoms, a racheté en 2016 Libération, mais aussi L'Express et BFM TV. Xavier Niel, avec le milliardaire tchèque Daniel Kreinsky, sont propriétaires du Monde, de l'Obs et de Télérama. Le groupe Dassault possède, lui, Le Figaro, sans compter TF1, propriété de Martin Bouygues, Le Point de François Pinault, etc.

Les directions de ces rédactions se défendent régulièrement de tout interventionnisme dans la ligne éditoriale de leurs médias. Un argument balayé d'un revers de la main par Sylvain Morvan co-fondateur de Médiacités : *C'est un discours simpliste. Appartenir à un acteur privé implique forcément une part d'interventionnisme.* La naissance de ce site internet d'investigation locale est emblématique de l'intrusion des industriels dans les médias. Ses fondateurs travaillaient à l'Express avant son rachat par Patrick Drahi. *Ne pas travailler pour un milliardaire a été l'une des motivations au lancement de Médiacités. Il y avait également une menace concrète sur la qualité éditoriale, car 1/3 des effectifs ont été supprimés.*

Alors qu'il est de plus en plus compliqué, crise de la presse oblige, de réaliser des profits avec un média d'information, penser que les milliardaires investissent dans ce secteur par pure philanthropie relève de la naïveté. Patrick Drahi a en effet racheté au banquier d'affaires Édouard de Rothschild, le journal social-démocrate Libération peu avant que son groupe, Altice, n'envisage d'acquérir l'opérateur téléphonique SFR.

Objectif inavoué, s'attirer la sympathie de l'Élysée et de son pensionnaire de l'époque François Hollande, qui jouait alors le rôle d'arbitre dans ce rachat. *C'est bien ce que vous faites pour Libération...* glissera même Hollande à Drahi lors d'un rendez-vous au palais présidentiel¹. Preuve de l'interventionnisme de l'actionnariat, Bernard Mourad, bras droit de Drahi, se vante dans des interviews d'avoir « suggéré » de mettre en Une à l'occasion du lancement de la nouvelle formule de l'Express son « copain Macron ».

DOSSIER

QUI TIRE LES CORDONS DE L'INFO ?

Jamais la défiance envers les médias n'avait semblé si forte. Parfois chahutés durant le mouvement des gilets jaunes, les journalistes semblent entamer une remise en cause de leur profession. Notamment quant au rôle de ses membres les plus en vue : les chroniqueurs, experts de rien mais débattant de tout, colonisant la parole ; les éditorialistes ne se rendant plus sur le terrain, mais défendant l'ordre établi et les coupes budgétaires. Mais est-ce suffisant ?

D'après une étude de Solidararis, 75 % des Belges francophones estiment que les médias subissent des pressions financières. En effet une petite caste s'est accaparé la plupart des titres de presse. Pourtant, le droit d'informer et d'être informé demeure fondamental dans une démocratie saine. Faudra-t-il repenser le mode de financement des médias pour sortir la tête de l'eau ?

notamment du Soir et de l'ensemble des titres Sudpresse (La Meuse, La Province, etc.) appartient à la famille Hurbain (170 millions € de patrimoine). L'autre grand groupe de presse IPM, propriétaire de La Libre Belgique, de la Dernière Heure ou de Paris Match Belgique est la propriété de la famille le Hodey (35 millions €). Le dernier quotidien francophone L'Avenir est, lui, sous contrôle de la tristement célèbre société Nethys.

Pour Alexandre Penasse, fondateur de Kairos, l'un des rares média francophone à s'aventurer sur le terrain de la critique médias *La structure capitaliste est effectivement différente des médias français, mais au final le résultat est le même : un outil de propagande qui appartient aux plus fortunés.*

La composition du Conseil d'administration de ces groupes est également éloquent. Au Soir, hormis trois membres de la famille Hurbain, on retrouve le directeur financier du géant automobile belge D'leteren et ancien membre du comité de direction d'ING, Arnaud Lavolette; mais également Grégoire Dallemagne, CEO de Luminus et administrateur d'Orange. Le poste de CEO est occupé par Bernard Marchant ancien dirigeant de Bekaert ou 9Telecom et accessoirement gendre de Patrick Hurbain, le propriétaire du journal. Bernard Marchant est par ailleurs administrateur délégué de Mediafin, groupe de presse possédant les quotidiens économiques L'Echo et De Tijd.

Le constat est similaire chez IPM où hormis quatre membres de la famille de Hodey, se mêlent, Alain Siaens, ancien patron de la Banque Degroof; le directeur des affaires publiques de Lagardère Active, Bruno Lesouef ou les « serial entrepreneurs » Denis Steisel et Pierre Rion.

Tous, membres d'une certaine classe sociale et aucun, représentant des journalistes, par exemple ou de la société civile. La censure dont a été victime Financité magazine⁵, à l'époque distribué avec La Libre Belgique, en mars 2018 prouve bien que la constitution du Conseil d'administration peut avoir une influence sur l'information publiée. Fin février, dans un article courageux⁶, la rédaction

de L'Avenir expliquait aussi que Stéphane Moreau et Pol Heyse avaient pour *volonté de mettre au pas la rédaction*, n'hésitant pas à licencier les rédacteurs en chef dérangeants.

L'arrivée des cost-killers

L'arrivée de gestionnaires et non de professionnels de la presse aux postes de direction n'est pas sans conséquence sur la pratique du métier. *Depuis les années 2000 et le développement du numérique, les médias sont une industrie soumise à toutes les contraintes et tous les impératifs de l'économie libérale et de la financiarisation (...) et au mercantilisme des industriels, banquiers et autres grands investisseurs qui détiennent désormais la propriété de la presque totalité des médias d'information* estime le sociologue des médias Alain Accardo⁷.

La crise du secteur de la presse a ainsi rebattu les cartes de l'information, poussant notamment les groupes de presse à rationaliser leurs entreprises (voir article p. 8).

« Les journalistes n'ont pas besoin d'un milliardaire au-dessus de leur épaule pour défendre l'ordre établi, ils le font d'eux-mêmes. »

Les données les plus précises, datant de 2009⁸, montrent que la publicité commerciale et les annonces représentent pas moins de 43 % des recettes de la presse quotidienne belge. En situation de fragilité, les entreprises de presse sont contraintes de diversifier leurs sources de revenus, par des moyens parfois bien éloignés de leur mission d'information, à l'image d'IPM, propriétaire du site de pari sportif Betfirst.

Les journaux sont fortement liés à des intérêts économiques et à des entreprises rien que par la publicité poursuit Sylvain Morvan. *Le chantage à la publicité existe, cela crée une frilosité.* À titre d'exemple, en 2012, Libération avait publié une couverture véhémente quant à la décision de l'homme le plus riche de France, Bernard Arnault de s'exiler pour des raisons fiscales en Belgique⁹. Le groupe de luxe LVMH, aux mains de l'homme d'affaires, avait alors décidé de retirer ses campagnes publicitaires du quotidien, entraînant une perte estimée à 700 000 €. Au journal Le Soir, le nombre de pages évolue chaque jour, pas forcément en fonction de l'actualité, mais aussi selon la vente d'espaces publicitaires. Il est également bien connu dans les rédactions que l'on doit être vigilant, voir bienveillant, lorsqu'il est question d'AB InBev, l'un des plus importants annonceurs du pays.



© Jeanne Menjoulet

La publicité et les annonces représentent pas moins de 43 % des recettes de la presse quotidienne belge.

En effet, la dernière étude sur la question de l'Association des journalistes professionnels (AJP) relève que 68 % des journalistes possèdent un diplôme universitaire. Chez les journalistes de moins de 35 ans, cette proportion s'élève même à 76 %, bien loin de celle de la population. Seuls 18 % des Wallons possèdent en effet un tel diplôme.

La profession est majoritairement composée d'une classe petite-bourgeoise appuie Sylvain Morvan. *Si bien que les journalistes n'ont même pas besoin d'un milliardaire au-dessus de leur épaule pour défendre l'ordre établi, ils le font d'eux-mêmes.*

De par leur origine sociale, les journalistes se seraient ainsi rangés dans le camp de l'ordre établi. Cet écart grandissant entre la population et les médias, censés représenter un contre-pouvoir, pourrait expliquer en partie la défiance croissante des citoyens envers les journaux. Depuis le début du mouvement des gilets jaunes, les attaques envers la presse d'un côté ont été croissantes, alors que de l'autre, certains membres de la corporation journalistique ont affiché un mépris social manifeste¹².

Face à cette endogamie, l'opposition, toujours courageuse dans les rédactions, de certains journalistes est terriblement insuffisante. Les médias alternatifs et indépendants, ont, eux, le mérite de donner l'apparence d'un semblant d'équilibre dans la presse. Toutefois, leur faible diffusion et le fait qu'ils ne restent « que » des journaux de niche, ciblant un public souvent déjà conscientisé demeure cruellement insuffisant. La vitalité du débat public, indispensable dans une démocratie, ne semble alors passer que par une réappropriation démocratique de tous les médias. ■

Parmi les recettes des quotidiens, subsiste également une intervention publique. Nombre d'États européens, dont la Belgique, contournent la législation européenne qui juge ces aides à la presse quotidienne comme contraires à la sacro-sainte concurrence libre et non faussée. Elles sont octroyées en Belgique selon le nombre de journalistes embauchés, de la diffusion et de la mise en place de programmes d'éducation aux médias. Cette aide à la presse est versée par la Fédération Wallonie-Bruxelles et compte pour seulement 3 % dans les recettes des quotidiens. Rossel (en y incluant Sudpresse) touche ainsi 2,9 millions €, IPM 2,1, L'Avenir 1,9 et Mediafin (L'Echo) 600 000 €.

Défenseurs de l'ordre établi

Dans un rapport remis au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, deux chercheurs alertaient les politiques sur le fait *que le pluralisme des moyens d'information constitue une des conditions nécessaires au bon fonctionnement d'une démocratie moderne*¹⁰. La faible diversité dans le type d'actionariat entraîne-t-elle une certaine homogénéité dans le contenu des journaux ?

De prime abord, les journaux affichent une certaine tendance : libérale pour Le Soir, catholique pour La Libre par exemple. Dans les faits, hormis sur des questions sociétales, peu de divergences subsistent sur les sujets abordés ou sur le traitement des questions politiques et économiques. *Le journalisme pâtit aussi du culte de la neutralité avec lequel il faut en finir* souligne Sylvain Morvan. *Remettre en cause l'économie de marché, par exemple, passe pour une position militante. Or, ne pas se positionner sur ce sujet est déjà en soi une prise de position, c'est-à-dire valider les théories libérales.*

Pour Alain Accardo, l'explication est avant tout sociologique. *L'uniformité idéologique tient du fait que les médias journalistiques s'adressent aux différentes fractions des classes moyennes et supérieures où se recrutent très majoritairement les journalistes eux-mêmes.*¹¹

1. « Le drôle d'ami du Président », Vanity Fair, décembre 2018.
2. « Le candidat des médias », Le Monde diplomatique, mai 2017.
3. « Serge Dassault, un homme libre », Le Figaro, 28/05/18
4. Odile Benyahia-Kouider, *Un si petit Monde*, Fayard, 2011.
5. Voir « L'indépendance n'a pas de prix », Financité magazine N°50, juin 2018.
6. « Comment Stéphane Moreau et Pol Heyse, les patrons de Nethys, ont sabordé "L'Avenir" », L'Avenir, 16/09/2019.
7. Alain Accardo, *Pour une socioanalyse du journalisme*, Éditions Agone, 2017.
8. Frédéric Antoine (UCL) et François Heinderyckx (ULB), *État des lieux des médias d'information en Belgique francophone*, 2011.
9. « Casse-toi riche con », Libération, 10/09/2012.
10. *État des lieux des médias d'information en Belgique francophone*, 2011
11. Alain Accardo, *op cit*, p. 64
12. Voir les dessins de Xavier Gorce (Le Monde) ou les positions de Jean Quatremer (Libération) qualifiant les gilets jaunes de « beaufs » voire de fascistes.



LES GALÉRIENS DE L'INFO

Faux indépendants, rémunérations faméliques, les logiques économiques poussent les journaux à recourir à de jeunes précaires, non sans conséquence sur la qualité de l'information.

Julien Collinet

Le métier de journaliste fait toujours rêver. 400 diplômés sortent des écoles et universités chaque année, mais pour seulement 40 places sur le marché d'après l'AJP¹. Selon sa secrétaire générale Martine Simonis, cette situation place les groupes de presse en position de force. Toute négociation est gelée. Ils exigeaient la diminution des congés payés, une réduction de 15 à 20 % des salaires.

Surtout, les rédactions usent et abusent du « statut » de faux-indépendant, pourtant illégal. Chez Sudpresse, l'un des rares groupes de presse réalisant des bénéfices, le nombre d'indépendants s'élève à 300 pour 140 journalistes salariés. Ces derniers étaient deux fois plus nombreux il y a dix ans. Pierre Leerschool, CEO du groupe ne cache pas l'objectif : on remplace les journalistes les plus âgés par des jeunes sous statut indépendant. Ça nous coûte jusqu'à 70 % en moins.

Dans certaines locales de Sudpresse ou de la Dernière heure (DH), l'intégralité des journalistes, rédacteurs en chef compris, sont sous statut indépendant. Pourtant, ceux-ci effectuent le travail d'un employé salarié, à temps-plein, obéissant à un planning, étant subordonnés à des supérieurs, etc. Mais sans droit à des congés payés, arrêts maladie, ou allocations chômage.

Leur rémunération est par ailleurs extrêmement basse. Si certains sont payés à la journée d'autres le sont à la tâche. À la DH, un article est rémunéré 26,50 €, une brève 4 €. De cette somme, un indépendant doit déduire ses cotisations sociales et payer ses impôts. Beaucoup se retrouvent ainsi sous le seuil de pauvreté. Ce sont des conditions proches de l'esclavage confie Nathalie², ancienne de la rédaction. Un journaliste de Sudpresse nous a expliqué que, parfois, ses articles même rédigés, n'étaient pas rémunérés lorsque l'actualité en empêchait la publication.

Au Soir, le ménage a été fait ces dernières années, mais les journalistes sous ce statut existent toujours. Le tarif pour un débutant est de 100 € par jour et pour un temps de travail bien supérieur à la norme légale.



© Luc Legay

Bénédicte, ancienne de Rossel, raconte que même après 10 ans de métier, les paiements arrivaient 15 voire 40 jours après la fin du mois. Si bien que je devais emprunter de l'argent à des amis pour payer mon loyer. Jeanne elle, dénonce une pression psychologique. On se sent très peu considéré, comme si on n'était pas assez bons pour l'entreprise. Pourtant, sans nous, le journal ne peut pas sortir. Tomber malade devient une angoisse pour des questions d'argent. Un jour, j'ai craqué, mon corps a lâché, j'ai enchaîné les maladies.

Produire du flux, ne pas réfléchir

D'après une étude de l'Université de Gand³, la profession fait partie des trois métiers les plus touchés par le burnout. En plus des conditions, il y a une vraie perte de sens, lorsqu'on n'a plus le temps de vérifier ses infos, de toujours faire au plus vite, de rédiger des articles « pute à clics » confirme Martine Simonis.

L'irruption d'internet aurait foncièrement altéré la qualité de l'information. Aujourd'hui 64 % des contenus en ligne ne sont qu'un simple copié-collé d'articles déjà publiés⁴. Cette pression à produire du flux conditionne ces techniciens de l'information à ne jamais contester quoi que ce soit.

La fragilité de leur position rend très difficile toute résistance, pourtant indispensable aux pressions qu'ils pourraient subir. On n'a aucune garantie que le lendemain on aura encore notre travail poursuit Jeanne. On nous fait comprendre, que si on n'est pas content, on peut partir. La rédaction trouvera d'autres faux indépendants corvéables à merci. Cela instaure une peur dans l'inconscient et nous incite à nous tenir à carreau, à faire ce qu'on nous demande, même si c'est contre nos principes.

L'illusion d'exercer un métier prestigieux, offrant l'occasion de côtoyer le pouvoir permet, semble-t-il, encore d'éponger les frustrations d'un métier précarisé et de ne pas remettre en cause le système. Jusqu'à quand ? ■

1. Association des journalistes professionnels.
2. Les noms des journalistes ayant témoigné dans cet article ont été modifiés.
3. Teugels, M., Van Hoof, E., Mory, K. & De Witte, H. 2009. Burnout in de Vlaamse pers. Een tijdbom onder de redacties. Gent: Arteveldehogeschool.
4. Julia Cagé, Marie-Luce Viaud, Nicolas Hervé, L'information à tout prix, Ina Éditions, 2017.

À LA RECHERCHE DU MODÈLE ALTERNATIF

Magazines d'enquêtes ou de grands reportages, certains survivent mais peinent tout de même à parvenir à l'équilibre financier.

Morgane Kubicki

« Équipe motivée cherche bouée avant le 3 août, 19h30. » En plein été 2017, 24h01, la revue belge des grands reportages est sous l'eau. Le premier mook (résultat d'une contraction entre magazine et livre) de Belgique n'a plus de trésorerie et cherche, en dernier recours, un peu d'air pour pouvoir sortir un prochain numéro.

L'appel à l'aide fonctionne : en quelques jours, la publication récolte près de 80 000 euros. Sauf qu'un an plus tard, la revue s'arrête définitivement. On est restés sur un canevas très similaire avec des revenus basés sur les ventes et les abonnements, puis quelques publicités. On était le premier mook de Belgique et on voulait le rester, se souvient Catherine Joie, dernière rédactrice en chef en date. Le mook reçoit aussi l'aide à la presse périodique, une enveloppe de 10 000 euros par an à l'époque de l'appel à l'aide, alors qu'elle doit gonfler à 50 000 euros l'année qui suit et que c'est le budget dont a besoin le mook pour sortir un numéro.

Au rayon des mooks pourtant, certains semblent toujours fonctionner.

En réalité, 24h01 a fait des essais dès 2016. De légers changements sur les prix, une réduction du nombre de pages, un passage du semestriel au trimestriel, l'engagement de 1,5 équivalent temps-plein pour gérer le magazine... Au départ, c'était un rêve entre copains. Les 6 premiers numéros, je pense que les fondateurs étaient un peu surpris de pouvoir les sortir avec la levée de fonds initiale de 10 000 euros. La trésorerie tenait le coup avec deux publications par an, analyse Catherine Joie. Sauf qu'au changement de formule, le mook est prisonnier : c'était un bon en avant pour 24h01, mais il y avait des salaires à payer et des problèmes que l'on n'avait pas anticipés comme les délais de paiement des librairies, affirme l'ancienne rédactrice en chef. Même constat après l'opération de la dernière chance en 2017. Les lecteurs qui ont apporté leur pierre à l'édifice n'attendent qu'une chose : la prochaine publication. Hors de question de faire une pause.

Des publications qui survivent

Au rayon des mooks pourtant, il y en a qui semblent toujours fonctionner. Je suis très admirative du travail de Medor, admet sans problème Catherine Joie. Ils ont compris qu'il fallait construire un magazine qui ait un lien fort avec son public. Le trimestriel belge



mise tout sur l'enquête, mais aussi sur sa structure coopérative. Avant de sortir son premier numéro en 2015 qui bénéficiera d'un coup de publicité exceptionnel (l'enquête sur la société pharmaceutique Mithra avait donné lieu à une interdiction de publication), le magazine prend 2 ans pour se faire connaître. Et sous la coopérative, le lectorat semble toujours engagé. Mais malgré tout, la structure est dans le rouge de 8 546 euros en 2017. Et pour 2018, le budget est, comme prévu, en perte. Cela fait partie de la stratégie globale assumée, affiche Médor en toute transparence.

Kairos, un autre journal indépendant, est vendu en kiosques depuis 2012. Ce trimestriel se définissant comme « antiproductiviste, pour une société décente » est tiré à 2 000 exemplaires. On est partis avec zéro euro et des chroniqueurs réguliers bénévoles explique Alexandre Penasse. Le fondateur et rédacteur en chef assume une position militante : la presse alternative en général se contente de décrire le monde qui s'effondre, nous on veut aller plus loin. Grâce aux aides à la presse périodique, Kairos dispose d'1,5 équivalent temps-plein et fonctionne sans publicité. Tout l'argent part dans les frais de production et d'expédition. On est en charge d'un journal fabriqué de façon artisanale, mais avec un résultat professionnel. Toutefois, tant que cette presse alternative restera marginale, cela ne servira à rien.

Dans le camp des nouveaux, il y a aussi Wilfried qui a réalisé son financement participatif l'an dernier : 30 000 euros pour couvrir la fabrication et la promotion du premier numéro. La suite ? Elle dépendra du succès des deux premiers, annonce déjà le magazine. ■

ZOOM ARME D'INVESTISSEMENT MASSIF

Les débats sur l'arme nucléaire sont plus problématiques qu'ils n'y paraissent. Dans le secteur financier, les acteurs ont chacun leur interprétation de l'éthique.

Charlaine Provost, Morgane Kubicki

L'arme nucléaire est dangereuse, inutile et coûteuse pour certains. Pour d'autres au contraire, elle reste hautement stratégique et impensable de l'abandonner. Le débat autour de cette question est depuis longtemps animé. Depuis l'année dernière, l'idée d'une interdiction totale des armes nucléaires est encore une fois revenue sur la table.

Mais pendant ce temps-là, dans le secteur financier, on ne s'inquiète pas beaucoup. La preuve : en 2017, 329 institutions financières de 24 pays ont investi au total environ 463 milliards d'euros dans la production d'armes nucléaires.

Listes noires et aides financières

En Belgique, l'investissement dans les armes nucléaires est considérable. Selon plusieurs ONG belges, les banques du pays investiraient plus de 15 milliards d'euros dans les 20 plus grandes sociétés d'armement nucléaire. Et cela peut prendre plusieurs formes. La banque peut octroyer un prêt à un producteur d'armes, mais elle peut également l'aider à émettre des instruments qui lui permettront de se financer. Enfin, elle peut aussi gérer, pour le compte d'investisseurs, un portefeuille d'actions et d'obligations.

Répertorier toutes les entreprises impliquées dans l'industrie nucléaire est un travail complexe et fastidieux. Néanmoins, certaines organisations sont parvenues à dresser des listes des principaux acteurs de cette industrie. PAX (Peace, are you in?) et Ican (International campaign to abolish nuclear weapons) notamment publient un rapport annuel qui répertorie une liste d'entreprises impliquées dans la production d'armes nucléaires. Parmi les sociétés liées à la production, l'entretien ou le renouvellement de missiles, on retrouve par exemple Airbus, Safran ou Thalès, régulièrement présentes dans les portefeuilles financiers.

Certains acteurs ont déjà pris position sur cette question en incluant les producteurs de telles armes à leur liste noire (c'est-à-dire la liste d'entreprises ou d'États dans lesquels ils se refusent d'investir).

La pression du nouveau traité

Bien que de nombreuses voix s'élèvent, aucune interdiction n'avait jamais été aussi loin que le nouveau traité adopté par les Nations unies en 2017. Car avant ce tournant décisif, seule la prolifération des armes nucléaires avait été interdite avec le traité du 1^{er} juillet 1968 (lire ci-contre). La naissance de ce nouveau traité, combinée à une pression des ONG, a mené certaines banques à exclure de leurs investissements des producteurs d'armes nucléaires. KBC s'est par exemple engagée depuis peu dans une politique stricte en la matière. Secouée par l'ONG Pax avec son rapport « Don't bank the bomb 2018 » qui révèle que KBC a prêté 45 millions de



© pxhere.com

dollars à la société Serco, établie au Royaume-Uni et active dans la maintenance d'armes atomiques, le gestionnaire financier a établi une politique en matière d'activités liées aux armes.

Il reste cependant beaucoup de fonds d'investissement auto-proclamés « éthiques » ou « durables » qui investissent toujours dans ce secteur. Le rapport de la Coalition belge contre les armes nucléaires, en collaboration avec FairFin et Scandesbanques.be, a recensé près de 15 milliards d'euros investis dans les 20 plus grandes sociétés d'armement nucléaire par les banques actives en Belgique.

Parmi elles : BNP Paribas (groupe) avec près de 7,9 milliards d'euros, ce qui fait d'elle le plus gros investisseur des banques actives en Belgique. Deutsche Bank a investi près de 6 milliards d'euros dans 17 sociétés d'armement nucléaire. Cependant, la banque a récemment resserré sa politique en la matière, même si des lacunes subsistent. ING dispose de 790 millions d'euros répartis entre 7 producteurs avec une politique d'investissement moyenne.

Il y a de quoi se perdre dans le flou des interprétations de l'éthique.

Les gestionnaires d'actifs Degroof Petercam, Delen Private Bank et Treetop Asset Management investissent également. De plus, ils ne possèdent pas de politique transparente en la matière. Delen aurait vendu son investissement, tout comme Degroof Petercam, en partie au moins. Enfin, aucun financement n'a été trouvé chez Belfius, Argenta, Vdk Bank, Van Lanschot et Triodos.

Pour un meilleur encadrement

En réalité, on retrouve une grande diversité de positionnements sur la question. Dans la jungle des investissements socialement responsables, il y a de quoi se perdre dans le flou des interprétations de l'éthique. Pourquoi ce manque d'homogénéité ? Principalement parce que cette qualification est dans les mains des promoteurs de produits financiers. Chacun d'entre eux est libre de choisir ce qui lui semble éthique, ou non. Un meilleur encadrement de ce concept permettrait certainement de désigner avec plus de cohérence ce qu'est un produit financier « durable, éthique et responsable ». Les investisseurs belges pourraient alors être certains de la qualité d'un produit ISR et les flux financiers labellisés comme tels iraient irriguer les entreprises qui agissent réellement pour un développement durable et éthique. ■



UNE ARME CONTROVERSÉE ?

Kathleen Lawand est conseillère juridique au Comité international de la Croix-Rouge, spécialiste de la question des armes.

Propos recueillis par Morgane Kubicki

Quel traité régit actuellement la prolifération des armes nucléaires ?

Il faut distinguer le désarmement nucléaire des efforts de non-prolifération. Le premier entend l'interdiction de l'arme et sa destruction alors que le deuxième est une mesure prise pour prévenir que d'autres États s'en procurent. Les deux objectifs sont cependant contenus dans le traité de 1968 qui a l'adhésion de quasiment tous les États. Il contient un pacte en vertu duquel les pays qui ne possèdent pas l'arme nucléaire acceptent de ne jamais l'acquiescer et de participer aux efforts de non-prolifération, à condition que les États dotés d'armes nucléaires négocient le désarmement nucléaire, tel que l'exige l'article 6. Mais plus de 50 ans plus tard, ce désarmement se fait toujours attendre. En parallèle, tous les États nucléaires cherchent à moderniser leurs arsenaux, et même à développer de nouveaux types d'armes nucléaires. Plus de 50 ans après la promesse d'un désarmement nucléaire complet, il y a très peu de réalisé sur le plan concret.

C'est la raison pour laquelle un nouveau traité a été signé ?

La paralysie des instances de désarmement a certainement été l'un des facteurs qui ont conduit 122 États à adopter le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires dans le cadre de l'ONU le 7 juillet 2017. Ce sont des préoccupations de longue date du CICR et du Mouvement international de la Croix-Rouge. S'il y avait une guerre nucléaire aujourd'hui, nous n'aurions pas les moyens de répondre à l'ampleur colossale des besoins humanitaires. La seule réponse qui s'impose est donc la prévention, c'est-à-dire le désarmement nucléaire. Lorsque 50 États l'auront ratifié, le nouveau traité entrera en vigueur et sera appliqué en tant que nouvelle norme. Et plus le nombre d'États parties au traité augmentera, plus cette norme se renforcera pour influencer le comportement même de ceux qui n'en sont pas encore parties.

Quel peut être l'impact sur les fonds privés qui financent ces activités ?

Au travers de notre campagne pour promouvoir l'interdiction des armes nucléaires, nous espérons que l'industrie et les investisseurs écouteront et qu'ils tireront les conclusions morales qui s'imposent. Chacun doit se poser la question et se rendre compte de la menace nucléaire qui pèse sur nous tous. On doit se demander : est-il moralement acceptable de contribuer à l'entretien et au développement de ces armes ? ■



© pxhere.com

RECORD MONDIAL POUR LES DIVIDENDES

Jamais les actionnaires n'avaient reçu autant de dividendes. Selon une étude réalisée par Janus Henderson, les sociétés ont versé 1 370 milliards de dollars en 2018 (soit 1 208 milliards d'euros). C'est une hausse de 9,3 % par rapport à l'année précédente. Et si l'on compare aux montants distribués il y a 10 ans, les dividendes ont quasi doublé. Sans grande surprise, c'est le secteur de la finance qui a été le plus gros pourvoyeur de dividendes en 2018, suivi des sociétés actives dans l'énergie.

En Belgique, les multinationales ont versé un montant de 8,4 milliards de dollars (7,4 milliards d'euros) en 2018, soit 15 % de moins que l'année précédente.



© pxhere.com

BITCOIN : 126 MILLIONS EMPORTÉS DANS LA TOMBE

L'histoire est invraisemblable. Gerald Cotten, un Canadien de 30 ans, est le fondateur de la plus importante plateforme d'échange de crypto-monnaie du pays : QuadrigaCX. Et lorsqu'il décède en décembre des suites de la maladie de Crohn, il emporte avec lui 126 millions d'euros d'avoirs. Pourquoi ? Car il est le seul à connaître les codes permettant d'accéder aux comptes de 115 000 clients qui détiennent des crypto-monnaies sur sa plateforme. Sa veuve, qui s'est exprimée auprès de plusieurs médias, ne connaît ni le mot de passe ni les codes de récupération. *Les réserves de crypto-monnaies sont inaccessibles et pourraient être perdues*, a-t-elle reconnu. C'est le cabinet Ernst & Young qui a été nommé pour piloter la procédure et tenter de libérer les avoirs de clients. Mais la presse canadienne indique que QuadrigaCX avait déjà de sérieux problèmes de trésorerie avant le décès de Gerald Cotten. À tel point que, sur les réseaux sociaux, certains en viennent même à douter de la disparition de son fondateur.



© bpost banque

BPOST BANQUE FAIT MARCHÉ ARRIÈRE

Le changement a été bref. Face à la déferlante de critiques, l'institution qui avait décidé de faire payer 50 cents sur chaque retrait de cash effectué par un titulaire du compte gratuit (aussi bien sur les distributeurs des concurrents que sur son propre réseau) y a renoncé le jour même. *Pour répondre aux inquiétudes exprimées par les clients, Bpost banque a donc pris la décision de ne pas appliquer cette tarification*, a-t-elle précisé dans un communiqué. Il faut dire que la mesure avait fait bien du bruit. Le ministre de l'Économie et de la protection des consommateurs Kris Peeters l'avait jugée *inacceptable* rappelant au passage l'accord passé avec le secteur en 2004 : les banques doivent offrir au moins 24 retraits gratuits par mois.

JACKPOT DAY POUR LES CEO LE 8 JANVIER

Le calcul reste quelque peu approximatif, mais le raisonnement a le mérite de mettre en lumière une date : celle du 8 janvier. Ce jour-là, un patron du Bel 20 aura déjà gagné l'équivalent d'un an de salaire médian d'un travailleur belge. C'est en tout cas ce que dit le calendrier si l'on considère le salaire médian brut d'un CEO d'une entreprise du Bel 20 (soit 1 975 000 euros en 2017) et le salaire annuel médian des travailleurs belges cette année-là. *Sachant que le salaire annuel médian des travailleurs belges en 2017 est de 43 082 euros (salaire estimé sur base des statistiques disponibles), les CEO du Bel 20 gagnent le salaire annuel médian des travailleurs belges en 5,67 jours de travail en 2017 (contre 5,33 jours en 2016 et 6,79 jours en 2015). Sur base du calendrier 2019, c'est donc ce 8 janvier que les CEO du Bel 20 auront gagné l'équivalent d'un an de salaire du travailleur belge médian. Un CEO gagne 46 fois le salaire médian*, détaille Nabil Sheikh Hassan, économiste au service d'études de la CNE.



© Archurban



© Martin Abegglen

UNE AMENDE DE 3,7 MILLIARDS D'EUROS POUR UBS

Nous l'évoquions déjà dans notre publication de décembre. La justice française s'est prononcée le 20 février et la plus grande banque suisse, UBS, a bien été condamnée à payer une amende de 3,7 milliards d'euros pour démarchage bancaire illégal et blanchiment aggravé de fraude fiscale. La banque est de fait accusée d'avoir aidé des milliers de contribuables français à échapper au fisc entre 2004 et 2012. C'est la lanceuse d'alerte Stéphanie Gibaud (lire son interview dans le Financité magazine N° 48) qui a révélé le scandale. Il s'agit de la plus lourde peine jamais infligée par le tribunal correctionnel de Paris dans une affaire d'évasion fiscale, mais les avocats d'UBS ont immédiatement annoncé qu'ils feraient appel de la décision.

DES NOUVELLES DE LA CRISE :

LE PROCÈS FORTIS N'AURA PAS LIEU

Fin décembre, le père Noël a été généreux avec les sept inculpés du procès Fortis. Faute de nouvelles preuves et face aux menaces de prescription, le parquet a décidé d'arrêter les poursuites. Les principaux dirigeants de l'époque étaient accusés d'avoir délivré des informations erronées et trompeuses en 2007 afin de soulever du capital et mettre la main sur ABN Amro, ce qui mènera la banque à sa perte. Dix ans plus tard, les sept inculpés, dont Maurice Lippens et Jean-Paul Votron, ne seront finalement pas inquiétés.



© Mariano Mantel

L'EUROPE JETTE L'ÉPONGE POUR ARCO

On pensait l'histoire sans fin, mais elle devrait bien se terminer pour les coopérateurs d'Arco. Car selon toute vraisemblance, la Commission européenne a décidé de ne plus bloquer les coopérateurs. Petit rappel des faits. En 2008, la débâcle Dexia amène Arco dans sa chute. Les coopérateurs doivent passer à la caisse, mais pour les protéger, l'État belge leur octroie une garantie des dépôts à hauteur de 100 000 euros (comme c'est le cas pour les dépôts bancaires). Sauf que l'Europe ne voit pas ça d'un bon œil. Une question de définition, d'abord. Les coopérateurs n'ont pas à être considérés comme des épargnants. Et l'annonce de cette protection aurait permis à Arco de perdre moins que prévu. Bref, la Commission européenne interdit donc à la Belgique de procéder au versement de cette garantie. La Belgique, elle, saisit le tribunal en décembre dernier qui indique que la Commission européenne n'avait pas le droit d'interdire cette aide. Comme cette dernière ne devrait pas faire appel de la décision, la Belgique pourra procéder aux versements.

UN AN POUR DEVENIR UNE BANQUE



Tom Olinger, administrateur délégué de NewB

En janvier, NewB a officiellement déposé sa demande de licence bancaire. Une procédure inédite en Belgique, personne ne l'avait fait depuis 1960.

Morgane Kubicki

Une grosse boîte en carton, 4 classeurs, 2 500 pages. C'est ce que NewB a déposé à la Banque nationale de Belgique en main propre le 29 janvier. Ce dossier : une demande d'agrément en qualité d'établissement de crédit.

Techniquement, c'est le Graal pour devenir une banque. En tout cas une banque comme l'entend NewB : c'est-à-dire lever des dépôts et les transformer en crédits. Point. Le compte à rebours a donc commencé, car l'autorité de contrôle a désormais 12 mois pour décider si NewB peut, oui ou non, obtenir une licence bancaire.

Ce que dit le dossier

Ce que contiennent ces quatre classeurs ? L'ensemble des documents qui décrivent la structure de la future banque et les

hypothèses sur lesquelles nous nous basons. Cela va des politiques de crédit aux procédures d'octroi, mais aussi l'identification du type de client que l'on recherche, commence Tom Olinger, l'administrateur délégué de NewB. Il s'agit aussi pour la coopérative d'expliquer comment elle fera pour éviter le blanchiment d'argent ou de détailler le système informatique qui sera mis en place.

En réalité, ces 2 500 pages possèdent tout. D'ailleurs, cela fait un an que les équipes de NewB échangent avec la Banque nationale dans ce que l'on appelle la « phase informelle » pour s'assurer que tout y est. Pendant ces allers-retours informels, la future banque a le droit de demander des conseils. De son côté, le régulateur peut émettre des réserves et peut exiger plus de détails.

Viens ensuite le dépôt formel, donc. Et au terme de ces douze mois, c'est la Banque centrale européenne qui accordera, ou non, l'agrément sur base de l'avis de la Banque nationale de Belgique. Ou quelque chose comme ça. Car en réalité, on a de la peine à savoir lequel des deux régulateurs aura le dernier mot. Je ne le sais pas non plus, confie Tom Olinger. Il n'y a pas eu de nouvelle banque partie de zéro en Belgique depuis 1960. Personne n'est assez fou pour le faire. Certaines ont de fait changé de nom, d'autres ont fusionné ou ont été rachetées, mais aucune n'avait soumis un tel dossier.

Ce que dira le régulateur

Si NewB obtient la licence bancaire, son sort sera à nouveau dans d'autres mains. Mais cette fois-ci dans celles des coopérateurs. Car si le dossier plaît



à la Banque nationale de Belgique, elle demandera à la coopérative d'augmenter son capital. NewB a déjà levé 15 millions d'euros depuis sa création (un tiers via ses membres, le reste auprès du groupe mutualiste français Monceau), mais ce ne sera pas suffisant. C'est l'autorité de contrôle qui nous dira combien il faut lever. Nous ferons alors un appel public à l'épargne. C'est à ce moment-là que nos coopérateurs devront répondre présents. Sinon, nous aurons fait tout cela pour rien, ou presque, redoute l'administrateur délégué de NewB.

Le futur sera décidé avec les coopérateurs, notamment en ce qui concerne la tarification.

L'agrément en poche et le capital levé, la coopérative pourra alors lancer ses premiers produits : deux comptes à vue éthiques et coopératifs (un pour les particuliers et un pour les professionnels), des offres de crédits à courts termes pour les deux types de clients (pour la rénovation ou les travaux qui réduisent la consommation d'énergie par exemple), ainsi qu'un compte épargne pour les particuliers. Une gamme de fonds éthiques et durables devrait suivre.

Mais tout cela sera décidé avec les coopérateurs, notamment en ce qui concerne la tarification. Un élément clé qui se trouve également dans le dossier : nous avons fortement insisté sur le fait que la co-création était un élément important, appuie Tom Olinger. ■

QU'EST-CE QU'UNE BANQUE ÉTHIQUE ?

Éthique, durable, alternative. Il existe bien des mots pour définir les banques qui ne font pas comme les autres.

À s'en référer à la définition de la Febea (Fédération européenne de finances et banques éthiques et alternatives), une banque éthique est une banque qui œuvre pour le bien commun et qui assure le droit au crédit à travers une activité bancaire consistant à récolter des fonds et à les réaffecter sous forme de crédits, à des projets culturels, sociaux et environnementaux.

Pour faire simple, une banque éthique serait donc une banque qui met la collecte de dépôts et l'octroi de crédits au centre de son activité, tout en soutenant les projets d'économie sociale, durable et solidaire. En d'autres termes, il faut une valeur sociale au cœur de la stratégie commerciale. Mais on considère aussi que l'exclusion des investissements dans des projets spéculatifs et dans des entreprises actives dans des industries controversées sont aussi un critère important.

Question rentabilité, une banque éthique n'implique pas forcément des profits limités. C'est la redistribution du profit et la façon dont il sera utilisé qui est la question centrale. En termes de formes juridiques, aucun frein. Si de nombreuses banques éthiques décident de se constituer sous

forme de coopérative, il ne s'agit pas d'un critère déterminant. Et à l'inverse, ce n'est pas parce qu'une banque est une coopérative qu'elle est de facto considérée comme éthique. En France par exemple, de grosses institutions bancaires opèrent juridiquement sous cette forme, ce qui ne les a pas empêchées de céder aux dérives spéculatives.

Il n'y a qu'en Italie que des critères précis ont été décidés.

Dans les faits, il n'y a qu'en Italie où une loi établit des critères précis pour prétendre au titre de banque éthique. D'abord sur les prêts : ceux-ci doivent être accordés avec un maximum de transparence, selon des critères éthiques, et 20 % d'entre eux au moins doivent être attribués à des organisations à but non lucratif. Parallèlement, le système de gouvernance doit être démocratique avec un actionnariat le plus large possible et la tension entre le plus bas et le plus haut salaire ne peut pas dépasser 5.

Chez nous cependant, adopter certains de ces comportements (qu'ils suivent les recommandations italiennes ou non) ne fait pas forcément de l'institution une banque « éthique ». Et pour juger de cela, personne. ■

QUEL EST LE LIEN ENTRE NEWB ET FINANCIÉ ?

Financité est fortement impliquée dans la création de la coopérative. À ses débuts en 2012, plusieurs membres de l'équipe ont d'ailleurs activement participé à la préparation du projet. C'est parce que les valeurs de NewB constituent pour Financité une avancée vers une finance responsable et solidaire que l'organisation soutient activement la création de la banque.

Si depuis, NewB vole de ses propres ailes, des liens existent encore entre les deux organisations. Bernard Bayot, directeur de Financité, est par exemple président de son Conseil d'administration et Financité est membre à part entière de la coopérative.

La dernière Assemblée générale de NewB.



RUTGER BERGMAN

LE REBELLE DE DAVOS

L'historien de 30 ans s'est fait remarqué par son intervention au Forum économique mondial. Depuis, les médias n'en finissent pas de parler de lui.

Rutger Bergman lors de son intervention à Davos en janvier.

© World Economic Forum



Les taxes, les taxes, les taxes. Tout le reste, c'est de la connerie si vous voulez mon avis. Rutger Bergman est désormais plus connu pour son coup de gueule au Forum économique mondial de Davos que pour son travail. Pourtant, *mon livre était plus ou moins mon ticket pour Davos*, confie le Néerlandais de 30 ans dans une interview à Vox. Son livre défend de fait l'idée d'une allocation universelle. *Comme vous le savez, le revenu de base est un sujet très populaire dans la Silicon Valley et j'imagine qui voulaient que je parle de ça.*

Sauf qu'après avoir assisté à plusieurs panels où dirigeants, responsables politiques et intellectuels débattent des problèmes les plus urgents de la planète, Rutger Bergman décide qu'il est temps de parler du mot qu'on ne prononce pas dans la petite commune des Alpes suisses qui accueille le Forum économique mondial : les taxes. *J'entends des gens parler de participation, de justice, d'égalité et de transparence. Mais quasiment personne ne soulève le vrai problème qui est celui de l'optimisation fiscale et des riches qui ne paient pas leur part*, entame le trentenaire avant d'apporter une réponse simple : *ce n'est pas de la physique nucléaire. Nous pouvons parler longtemps de philanthropie, inviter Bono une fois de plus, mais il faut parler de taxes. C'est tout, impose le journaliste.*

Morgane Kubicki

Un utopiste réaliste

Enfin journaliste, pas vraiment.

Rutger Bergman est un « utopiste réaliste ». C'est en tout cas le titre de son livre (avec comme sous-titre « et comment y arriver ») publié en 2017. Mais l'origine de sa réflexion débute dans « The Correspondent », un journal néerlandais en ligne alternatif.

Historien de formation, Rutger Bergman a trente ans, en fait cinq de moins, mais parle avec une aisance déconcertante de son programme : l'instauration d'un revenu de base qui couvre les dépenses primaires, une semaine de 15 heures et l'ouverture des frontières. Point. Et à ceux qui critiquent sa vision radicale, il rétorque avec une couche supplémentaire d'idéalisme : *ah, vous voulez en rester au statu quo ? Comment ça s'est passé jusqu'à présent ?*

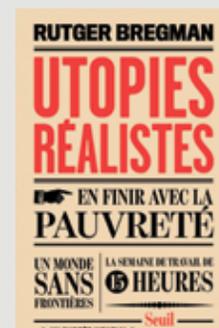
Des interventions remarquées

Si son coup de gueule à Davos a fait le tour du monde, Rutger Bergman avoue qu'il ne s'y attendait pas vraiment. Car on ne peut pas vraiment dire que la salle était enthousiaste : *certaines participants, plus jeunes, ont vraiment aimé et quelques journalistes aussi, mais vous pouvez voir dans la vidéo que le directeur financier de Yahoo et d'autres personnes comme lui ont vraiment détesté.*

Il faut dire que l'historien a le don d'énerver. Dernière performance en date : invité à parler de ses idées sur la chaîne américaine (et conservatrice) Fox News mi-février, l'interview ne sera finalement jamais diffusée. Elle aurait pu tomber dans l'oubli, mais c'était sans compter sur Rutger Bergman qui a décidé de publier l'extrait sur ses réseaux sociaux. Un échange enregistré où l'on ne voit pas le présentateur Tucker Carlson, mais où sa voix y est distincte.

Après quelques échanges, le ton monte rapidement et l'on entend l'historien accuser le présentateur : *vous êtes un millionnaire qui accepte l'argent sale des milliardaires qui vous financent* (l'historien fait référence au fait que Fox News est la propriété de l'homme d'affaires Rupert Murdoch, ndlr).

Vous êtes un morceau du problème, pas de la solution. Le ton monte. Tucker Carlson finit par insulter Rutger Bergman. Le premier affirme ne rien regretter et penser sincèrement ce qu'il a dit. Le second profite encore une fois d'un buzz médiatique. ■



Utopies réalistes par Rutger Bergman, Le Seuil, 256 p., 20 €, 2017.